

# le Cemaphore

## Bulletin d'information sur la mobilité



SOURCE – © Communauté européenne, 2004

### La parole à ... Samuël SAELENS, responsable de la cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises

Gratuité et report modal massif des marchandises sont deux exemples de propositions lancées ou évoquées comme autant de " solutions miracles " pour enrayer la croissance de la mobilité. C'est oublier, consciemment ou non, que mobilité rime avec complexité.

En effet, le déplacement d'une personne ou d'un bien est le fruit d'un ensemble conséquent de décisions individuelles et collectives fortement induites par la nécessité. Ces décisions naissent elles-mêmes du rapport entre toutes les composantes (qualitatives et quantitatives) de l'offre et toutes les contraintes (objectives et subjectives) de la demande. Les unes et les autres se multipliant avec les évolutions de nos sociétés, le système de déplacements est devenu un système éminemment complexe vis-à-vis duquel l'analyse et la recherche de solutions ne sont pas choses aisées.

Pourtant, pour diverses raisons, la mobilité fait régulièrement l'objet d'approches sans nuances, de constats caricaturaux, de solutions isolées aux assises fragiles et aux effets directs et annexes mal quantifiés.

Il ne s'agit évidemment pas de défendre ici le laisser-aller et encore moins l'absence de réflexion sur ces propositions mais plutôt de prôner d'une part la complexité comme réponse à la complexité et d'autre part la promotion de solutions intégrées dans un ensemble de mesures cohérent, modulé, argumenté, planifié et équilibré entre les acteurs.

C'est une condition nécessaire à la modification des besoins de mobilité et donc à la pertinence des solutions avancées.

## Au sommaire

### LES SUJETS DU MOIS

- Nantes : destination 2004 des conseillers en mobilité
- Semaine de la mobilité 2004 : des acteurs de tous horizons ...
- Dessine-moi ta ville mobile : Plans communaux de mobilité : les enfants s'expriment
  - Des rues citoyennes au programme de la DGPL
- Une cellule ferroviaire au sein de la Région wallonne

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

BILLET D'HUMOUR

L'AGENDA

Le réseau des CeM et  
le centre de documentatiion  
vous souhaitent une très heureuse année 2005

Samuël Saelens  
Tél. : 010 48 94 05  
samuel.saelens@uwve.be



## Nantes : destination 2004 des conseillers en mobilité

Après le succès et l'intérêt rencontrés par le voyage d'études des CeM à La Rochelle à l'automne 2003, un second voyage a eu lieu du 30 septembre au 2 octobre de cette année. Destiné en priorité aux conseillers en mobilité communaux, il a rassemblé 44 participants répartis de la façon suivante : 1 représentant du cabinet des Transports, 2 échevins, 25 CeM communaux, 12 CeM régionaux, 3 CeM représentant le groupe SRWT/TEC et le responsable de la formation de base des CeM.

La visite, organisée de main de maître par les Nantais, a commencé avec une série d'exposés, permettant de prendre connaissance de la politique des transports et des déplacements de la métropole nantaise et de présenter quelques projets phares. Ensuite, diverses visites ont permis de découvrir in situ des réalisations. Le voyage s'est terminé par la visite de Nantes à vélo.

La Communauté urbaine de Nantes Métropole (CUN) regroupe 24 communes qui totalisent ensemble 550 000 habitants : un peu plus ... que nos plus grandes villes wallonnes ... Néanmoins, même si les démarches sont difficilement immédiatement transposables, la politique et les initiatives menées sont tout à fait instructives, et à bien des égards.

Nantes s'est engagée sur la voie d'une mobilité durable depuis de nombreuses années déjà. En effet, à la fin des années septante toutes les voiries pénétrantes traversaient le centre de la ville, jusqu'à ce qu'un gigantesque projet d'échangeur autoroutier ouvre les yeux des autorités. Il fallait changer son fusil d'épaule. C'est à ce moment qu'est décidé l'investissement pour la réalisation d'une ligne de tramway dont la mise en service date de 1985.

En 1991, un premier plan de déplacement urbain (PDU) est approuvé. Le second PDU date de 2000 et vise l'horizon 2010. Il vise à développer une accessibilité multimodale à l'ensemble des centralités (centre ville et centres en périphérie) et à augmenter le transfert modal, de la voiture vers les autres modes, l'objectif étant de ne pas dépasser 50% de déplacements en voiture, contre 57% aujourd'hui. Pour ce faire, huit lignes d'action ont été définies. En ce qui concerne les transports en commun, l'objectif est de compléter le réseau rayonnant en étoile en initiant un maillage, de manière à éviter le passage systématique par le centre ville et à répondre à la demande croissante de déplacements entre quartiers



**VUE** – " la station des Pas enchantés " permet de rallier en TER (sorte de RER) le centre de Nantes en 5 minutes au lieu de 20 en bus.  
**SOURCE** – F. Desorbaix

périphériques et d'étudier toutes les possibilités qui permettent de mieux rencontrer les besoins (train, navettes fluviales ...). À ces mesures structurelles s'ajoutent d'autres actions : l'amélioration du service en termes de fréquence, d'accessibilité, de sécurité, d'information, de tarification ... La CUN mène également une politique ciblée de stationnement, a entrepris la requalification de voiries urbaines et développe l'intermodalité via la création de parcs-relais.

### *Les huit lignes d'actions du PDU 2000-2010*

- Développer l'offre alternative à la voiture
- Redéfinir les usages de la voirie
- Créer de nouveaux franchissements et expérimenter des lignes fluviales
- Améliorer la sécurité et l'accessibilité dans les déplacements
- Organiser le transport de marchandises en ville
- Utiliser le stationnement comme un outil de maîtrise de la circulation
- Informer sur l'ensemble des possibilités de transport
- Suivre et évaluer le PDU

En matière d'usage de l'espace public, l'option est celle de la mixité. Ainsi, à Nantes, chacun trouve sa place : voiture, tram, cycliste, piéton ... D'anciennes voiries pénétrantes à huit voies de circulation ont été entièrement requalifiées et comportent aujourd'hui deux voies de circulation pour les voitures et les camions, deux voies pour le tramway, deux couloirs bus, deux pistes cyclables et encore de larges trottoirs, parfois arborés.

Parmi les réalisations particulièrement marquantes, " la station des Pas enchantés ", située dans une commune périphérique en pleine expansion démographique, constitue un bel exemple. Mis en service en 2003, le TER (sorte de RER) permet d'atteindre le centre de Nantes





**VUE** – " la station des Pas enchantés " dispose d'un parking vélo couvert et fermé.

**SOURCE** – Michel Legrand

en 5 minutes au lieu de 20 minutes en bus. La station est équipée d'un parking voitures et d'un parking vélo couvert et fermé et est reliée à deux lignes de bus permettant ainsi un bon rabattement. Cette station ayant été implantée en zone verte, un soin tout particulier a été attaché à son intégration paysagère et au choix des matériaux.

Une autre initiative intéressante concerne l'impulsion donnée aux plans de mobilité d'entreprise. On estime en effet que sur 2 000 000 de déplacements journaliers, 500 000 concernent les déplacements domicile-travail. C'est ainsi que la CUN a nommé dès 2001 un " conseiller en mobilité " qui est chargé d'encourager et d'aider les entreprises à réaliser leur propre plan de déplacement. La CUN octroie par ailleurs un budget aux entreprises pour réaliser l'étude. Parmi les incitants, il faut encore indiquer que les entreprises qui réalisent un PDE bénéficient d'abonnements " Passe-partout " avec une réduction de 30%. En échange, elles s'engagent à atteindre une part modale de 20% d'agents utilisant les transports en commun. À l'heure actuelle, une qua-

rantaine d'entreprises, représentant près de 23 000 employés, sont concernées dans cette démarche, à des niveaux divers, c'est-à-dire ont un plan actif, à l'étude, ou à l'étude dans les trois mois qui viennent.

À Nantes, la politique en faveur du vélo passe par la réalisation de nombreuses pistes cyclables. Aujourd'hui plus de 300 kilomètres sont réalisés. L'objectif final vise un réseau de 550 kilomètres. De plus, tous les nouveaux aménagements de voiries doivent intégrer des facilités pour les deux-roues. Quant au projet " Vélocampus ", celui-ci permet aux étudiants de louer un vélo à l'année, l'entretien du vélo et le remplacement de pièces usées étant compris dans les frais de location. L'association est bien confrontée à quelques problèmes de vol et de dégradation, mais ce système rencontre un succès énorme, aujourd'hui 300 vélos sont ainsi mis à disposition, ce qui est tout à fait insuffisant pour rencontrer la demande.

Quant à l'image de la ville ... celle-ci a été particulièrement soignée, ce qui n'a pas manqué de marquer les conseillers en mobilité. Les trams se déplacent sur des pelouses, les zones 30 prolifèrent, et une cohabitation harmonieuse semble régner entre les différents usagers. Enfin, ce qui se dégage également, c'est qu'une bonne politique de transports en commun, c'est une chance pour la ville et ses habitants, une véritable valeur ajoutée !

Si la taxe sur les transports, ainsi que la structure institutionnelle de la communauté urbaine, avec une certaine centralisation des pouvoirs, des décisions et des budgets sont de nature à accélérer les processus et la mise en oeuvre de politiques dynamiques et volontaristes, ne nous décourageons pas ... les avancées des autres doivent contribuer à nous encourager à poursuivre le travail entamé ici !

Pour en savoir plus sur la politique mobilité de la ville de Nantes : [http://www.nantesmetropole.fr/84316107/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/](http://www.nantesmetropole.fr/84316107/0/fiche___pagelibre/)



**VUE** – À Nantes, les trams se déplacent sur les pelouses ...

**SOURCE** – F. Desorbaix



**VUE** – L'utilisateur faible, au centre des préoccupations des citoyens de Malmédy  
**SOURCE** – Ligue des familles

## Semaine de la mobilité 2004 : des acteurs de tous horizons ...

Ces projets ont rencontré des succès variables. Certains ont attiré peu de participants, d'autres ont dépassé toutes les espérances.

Au Collège Saint-Augustin d'Enghien, la participation à la Semaine de la mobilité a reposé sur la motivation d'un professeur. Une charte de participation a été envoyée aux 2700 élèves et enseignants. Celle-ci a rencontré un grand intérêt et un beau succès puisque plus de 1700 réponses sont rentrées. Parmi celles-ci, 500 personnes avaient déjà organisé du covoiturage et une centaine souhaitaient être mises en contact.

L'Union des Entreprises d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et le Service des Parcs Scientifiques de l'UCL se sont associés afin d'offrir aux entreprises des parcs d'activités de Louvain-la-Neuve (117 entreprises : 4200 employés) la possibilité d'adhérer à la Centrale wallonne de covoiturage. Ainsi, un petit-déjeuner sur le thème " Devenez covoitureur " a permis de sensibiliser les responsables des entreprises du Parc au système de covoiturage. Une dizaine d'entreprises ont déjà répondu positivement et ont lancé une campagne d'information sur le covoiturage auprès de leurs employés.

À Malmédy, la Ligue des Familles et la CCAT ont aménagé et sécurisé un itinéraire pour " usagers faibles ", consistant en une boucle autour du centre ville permettant d'accéder à de nombreux lieux fréquentés tels que les écoles, les commerces, les administrations, les parcs. Ce fut l'occasion de sensibiliser les autorités, les habitants et les écoliers mais également de parer aux difficultés de praticabilité rencontrées par certains usagers comme les personnes se déplaçant en chaise roulante. Pour rendre le parcours plus vivant, un questionnaire amusant avait été distribué dans les écoles. Un beau succès de foule puisque près de 700 enfants ont emprunté le parcours à pied ainsi que quelques cyclistes accompagnés d'adultes. La pérennité du projet est assurée car des aménagements définitifs sont prévus.

Cette cinquième édition de la Semaine de la mobilité, qui s'est déroulée comme chaque année du 16 au 22 septembre <sup>(1)</sup>, a eu pour thème notre nouveau code de la rue, entré en vigueur au 1er janvier dernier, associé au thème européen " Des routes sûres pour nos enfants " .

Ainsi, chaque porteur de projet a eu l'opportunité de tester un itinéraire, un aménagement, une autre solution de déplacement, une des possibilités du code de la rue. L'enjeu de cet événement est de sensibiliser et si possible, à terme, de pérenniser ces solutions, chaque fois qu'elles apportent une amélioration pour les usagers.

L'heure des bilans est là et bientôt sonnera celle des appels à projets pour l'année 2005. C'est pourquoi, le Cemaphore vous propose un bref compte-rendu de cette fameuse semaine et présente quelques actions menées. On notera en particulier la diversité des publics impliqués : citoyens, associations, écoles, entreprises, communes ...

### Quelques exemples de projets

Cette année, plus de septante projets ont été retenus, dans les différentes catégories proposées : les itinéraires sûrs et sympas, les ambassadeurs du vélo, le covoiturage entreprise, le pari pour l'air, décryptage ta rue, et les projets à destination des villes et des communes.

<sup>(1)</sup> Cfr. la publication récente : *Semaine de la mobilité Des acteurs Des outils Des projets*, Cahier du MET, collection Intermodalité, n°7, MET, Namur, 2004.

À Fléron, un ensemble de parcours vélos et une balade encadrée permettaient de découvrir les entités de la commune. Celle-ci a profité de l'évènement pour faire connaître et promouvoir un parking périphérique relié au centre de l'entité par un RAVeL. Distant de 300 mètres du centre, l'utilisation du parking et du RAVeL apparaît, pour les autorités communales, comme une pratique à promouvoir pour alléger la pression automobile dans le centre, en utilisant cette liaison piétonne sécurisée.

L'entité de Belgrade est située à l'entrée de Namur et traversée par deux chaussées rapides et dangereuses (N4 et N93). En raison des risques encourus chaque jour pour sortir de chez eux, les riverains ont créé un comité de quartier et ont sollicité le MET afin d'amender un projet de réaménagement pour tenir davantage compte des piétons et des cyclistes.

L'entreprise GSK Biologicals (3 700 personnes), basée à Rixensart, a mis le vélo et le covoiturage à l'honneur : stands d'information à l'attention du personnel et des visiteurs, balades à vélo, enquêtes, petits cadeaux, inscriptions à la centrale de covoiturage, ... Des parkings vélos supplémentaires ont été mis en place et les douches sont accessibles à tous. Les personnes qui ont testé le vélo ont apprécié et continueront, du moins pendant la bonne saison.

Après avoir mené une enquête auprès des parents, la commission mobilité de l'école Sainte-Agnès de Rixensart a élaboré un projet " décode ta rue ! ". Il s'agissait de créer une zone 30 entre un parking et l'entrée de l'école. Des changements de comportements sont aujourd'hui acquis. La commune a englobé ce projet dans son plan communal de mobilité et prévoit la réalisation des travaux en 2005 !

À Louvain-la-Neuve, l'UCL a décidé de sensibiliser les étudiants et les habitants aux problèmes que rencontrent les malvoyants lors de la traversée de la Grand-Place. Ainsi, une équipe d'étudiants malvoyants a proposé aux étudiants valides de tester le parcours les yeux bandés ! Cela a permis de comprendre les difficultés et, actuellement, l'UCL et la ville étudient la possibilité de placer des dalles podotactiles afin de faciliter la mobilité des aveugles.

À Maransart, une initiative tout à fait originale a vu le jour avec le " Pari " sur l'air de l'association " Equi-Info Développement " qui a ceci de particulier qu'elle vise à développer des partenariats avec des entreprises commerciales voulant remplacer une partie de leur tournée automobile par un véhicule hippomobile ! Ainsi, le pain et le courrier postal ont été livrés à cheval. Le but est de donner une image à la fois " verte " et conviviale de ces entreprises en minimisant leur impact sur l'environnement lors de leurs transports et en créant un dialogue avec les riverains de par l'attrait du cheval. Une initiative qui a reçu un bon accueil des riverains.

## Conclusion

Le dynamisme, le partenariat et la communication sont les ingrédients nécessaires à la réussite de ces initiatives. Et les communes restent comme toujours au cœur de la problématique. Fonctionnaires communaux et/ou élus sont des acteurs incontournables qui ont un rôle central à jouer dans la dynamique de cette semaine.

La Semaine de la mobilité s'inscrit dans un travail de longue haleine, qui s'ancre petit à petit au travers de ces diverses et multiples initiatives de sensibilisation ou de projets-tests pour susciter des comportements durables chez les uns et les autres, car comme nous l'écrivions déjà dans un précédent numéro du Cemaphore, une semaine c'est bien, une année et plus... c'est encore mieux ! Voilà donc une belle occasion à ne pas rater.

Rendez-vous début 2005, pour de nouveaux projets et de nouveaux paris sur l'avenir ! Le thème de la Semaine de la mobilité wallonne sera le même que le thème européen : " Clever commuting " : des déplacements quotidiens plus intelligents ... Un prochain Cemaphore vous informera sur les principaux aspects pratiques.

Contact : Ariane DUKERS  
MET – Direction générale des Transports – D311  
Tél. : 081 77 31 33  
adukers@met.wallonie.be



**VUE** – Quand 'UCL nous offre de découvrir le point de vue de l'autre ...  
**SOURCE** – Ph. Degand

**VUE** – L'hippomobilité ? C'est le nouveau pari de la commune de Maransart ... À découvrir !  
**SOURCE** – Equi-info Développement







# Dessine-moi ta ville mobile

## Plans communaux de mobilité : les enfants s'expriment !

Nous vous en avons déjà fait part dans un précédent numéro du Cemaphore <sup>(1)</sup>, la communication dans les plans communaux de mobilité constitue une des pierres angulaires de ce type de démarche. Des initiatives originales et variées voient ainsi le jour. Les enfants constituent par définition un public cible particulièrement important : usagers faibles, premières victimes de l'insécurité routière d'une part et adultes de demain d'autre part. La sensibilisation et l'implication des jeunes sont une priorité et une opportunité à saisir.

Les PCM d'Arlon et de Dinant, ainsi que le PICM de Chastre, Gembloux, Perwez, Sombreffe et Walhain ont adopté des démarches de communication proches qui méritent d'être présentées. Ainsi, ils prévoient la réalisation de trois documents " toutes-boîtes " : le premier présentant le concept de PCM, le second faisant état du diagnostic et annonçant le concours de dessin à organiser dans les écoles, le troisième reprenant les conclusions du PCM. Ils comportent également la réalisation d'un " journal des enfants " distribué dans les écoles primaires. L'objectif de celui-ci est double : sensibiliser les enfants à la mobilité et les inciter à participer au concours.



À Dinant, c'est un personnage mascotte, baptisé " Coper " en hommage à la cité des Copères et créé à cette occasion, qui apparaît comme le porte-drapeau du projet. Difficile de ne pas craquer devant les illustrations originales, drôles et particulièrement parlantes des tou-

tes-boîtes et du journal de huit pages qui a été distribué aux écoliers. Conçu pour être éducatif et amusant à lire, le but de ce dernier est de faire réfléchir les élèves, avec leur professeur, sur quelques grands thèmes liés à la mobilité : la protection de l'environnement, la sécurité routière, la convivialité de la ville et la liberté de bouger, en leur proposant des jeux de réflexion, des astuces et des conseils pratiques.

Le concours de dessin, destiné aux classes de l'enseignement primaire, a rencontré un franc succès. Sur les 53 classes potentielles, 29 ont répondu présent et joué le jeu. Ce chiffre est d'autant plus satisfaisant que, manifestement, le choix de la Région wallonne d'organiser le concours de dessin à la rentrée scolaire, période délicate, a été pas mal décrié. La volonté régionale se voulait cohérente avec la Semaine de la mobilité.

De superbes dessins ont été remis fin septembre. Plastifiés et placés sur panneaux (grâce à la collaboration efficace de l'imprimerie du MET), ils ont été exposés durant quelques journées de la fin du mois d'octobre dans la cour de l'Hôtel de ville. Le côté magique de ces dessins démontrait combien les classes avaient été inspirées, créatives et sensibilisées à tous les modes de déplacements actuels : transports en commun, vélos, piétons et même bateaux étaient dignement représentés aux côtés des voitures moins étouffantes, sous l'œil attentif de Coper.

C'est un jury tripartite (artistes, techniciens, ville) qui a décerné les prix. Un prix spécial du public, pour lequel plus de 750 dinantais ont voté, a également été attribué. La remise des lauriers aux jeunes artistes a fait l'objet d'une invitation toutes-boîtes et a rassemblé plus de 400 personnes dans une ambiance festive.

En guise de conclusion, il faut souligner que cette expérience mobilisatrice ne peut réussir que si tous les partenaires du projet jouent le jeu à fond. À Dinant, ce fut le cas. Gageons que la prochaine enquête publique mobilisera autant les Dinantais et surtout que la Ville redeviendra plus mobile. C'est le défi de tous !

Pascal BLOCTEUR  
MET – Direction générale des Transports – D311  
Tél. : 081 77 30 90  
pblocteur@met.wallonie.be

Contact : Vincent LECLERE  
Conseiller en mobilité  
Tél. : 082 21 32 77  
Ville.urbanisme@dinant.be

<sup>(1)</sup> Cfr. le Cemaphore 28 " À la frontière entre le Namurois et le Brabant wallon, cinq communes parlent d'une seule voix ".

## Des rues citoyennes au programme de la DGPL

Les 22, 26 et 29 novembre derniers, la Direction générale des Pouvoirs locaux (DGPL) a organisé, avec la collaboration de l'IBSR, une journée de formation sur le thème de la rue citoyenne .

Ce fut l'occasion de rappeler et de décliner dans les détails différents outils à la disposition des communes pour gérer mieux leur mobilité, améliorer le cadre de vie des citoyens et appréhender ensuite correctement les projets de travaux de réfection ou de réaménagement en profondeur des voiries.

À ce sujet, on soulignera en particulier tout l'intérêt de disposer d'une catégorisation du réseau de voiries au niveau local, afin d'intervenir ensuite en s'appuyant sur de bonnes hypothèses de travail. Quant à la modulation de la vitesse : 90-70-50-30-20 ... km/h, elle constitue un outil particulièrement intéressant pour sécuriser l'usager mais aussi le riverain.

Dans la continuité des premiers exposés, ont été présentés les enjeux du nouveau code de la rue : nouvelles définitions, nouvel esprit, nouveaux concepts, nouvelle réglementation ... contribuent grandement à établir un autre rapport à l'espace public, favorable au respect de l'usager le plus faible. La responsabilité des communes en cas d'accident sur la voirie a aussi été abordée.

Enfin, la méthodologie de travail constitue également une condition de réussite des projets. Elle suppose une approche circonstanciée, rigoureuse et concertée. La DGPL a notamment insisté sur la nécessité d'organiser une réunion plénière au stade de l'avant-projet, réunissant l'auteur de projet, la commune, l'IBSR, la DGPL, et le cas échéant, le SPF Mobilité et Transports, la SRWT, le MET ...

Pour sa part, le Ministre a annoncé que sa politique mettrait tout en œuvre pour améliorer la sécurité routière, en particulier au profit des usagers faibles. À cet égard, l'aménagement de cheminements sécurisés vers les écoles constituera une des priorités.



## Une cellule ferroviaire au sein de la Région wallonne

Dans le cadre du développement d'alternatives au transport routier, un rôle majeur revient au rail, comme à la voie d'eau. Bien que la compétence ferroviaire soit exclusivement fédérale, les Régions sont directement concernées par le déploiement du transport ferroviaire des personnes et des marchandises sur leur territoire. La région doit se doter d'une réelle politique en matière ferroviaire, cohérente avec une politique de mobilité régionale structurée et intégrant d'autres politiques régionales (économie, transport, aménagement du territoire, ...).

À cet égard, la Région wallonne a décidé, sous la précédente législature, de créer une cellule ferroviaire au sein de la DG 3 (Direction générale des transports - Direction du Transport des Personnes) du MET. Cette cellule ferroviaire, actuellement embryonnaire, a comme principaux objectifs :

- d'assurer l'expertise de fond de la Région wallonne en matière de transport par rail ;
- d'assurer un rôle d'avis et de recommandations auprès du Gouvernement wallon en faveur des intérêts ferroviaires wallons ;
- de développer des mesures en faveur du redéploiement wallon de l'offre ferroviaire, des capacités en infrastructures, du transfert modal, de l'intermodalité, ...

Contact : Jean-Rodolphe DUSSART  
MET – Direction générale des Transports – D321  
Tél. : 081 77 31 84, Fax : 081 77 39 66  
jrdussart@met.wallonie.be





## Conseils de lecture

William Rees et Mathis Wackernagel, **Notre empreinte écologique**, Editions Ecosociété, 1999.  
Créer une conscience populaire, tel est le but de ce livre qui nous offre un outil de planification pour mesurer le poids réel sur la Terre de l'entreprise humaine, poids auquel les auteurs ont donné le nom d'" empreinte écologique ". Cet outil permet de relever l'enjeu le plus important de notre époque : trouver le moyen de faire vivre tous les êtres humains adéquatement et équitablement, quel que soit le lieu où ils vivent. Des notions bien définies, des méthodes de calcul clairement expliquées, une foule d'applications pratiques, des exemples variés (Quelle superficie de sol écologiquement productif faut-il sacrifier au transport à vélo, en bus et en voiture ?), voilà ce que chacun trouvera dans cet ouvrage pour éclairer ses choix et apprendre à bien vivre tout en réduisant sa propre empreinte.

Luc Vodoz et al. **Les territoires de la mobilité : l'aire du temps**, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004.  
La croissance exponentielle de la mobilité, mais aussi les transformations qualitatives des pratiques dans ce domaine, constituent de nouveaux défis tant pour les scientifiques que pour les praticiens. Or, qu'il s'agisse de personnes, de biens, de services, de capitaux ou encore d'informations, des corrélations complexes lient l'évolution des mobilités aux dynamiques territoriales. Quelles nouvelles évolutions les territoires de la mobilité vont-ils connaître ? Jusqu'où l'aire du temps va-t-elle étendre son emprise ? Cet ouvrage n'a pas l'ambition de répondre à ces interrogations, mais plutôt de proposer – d'immobiliser quelques instants – la problématique.

Delphine Rossomme et Brigitte Ernon – Gestionnaires Centre de documentation et de diffusion en mobilité  
Tél. : 081 77 31 25 – 081 77 31 32  
centre-doc-mobilite@met.wallonie.be  
<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

### Billet d'humour

**VUE** – Avec le froid qui est revenu je me suis bricolé une selle chauffante. Ça marche mais je devrai encore faire quelques modifications. Entre autres remplacer le thermostat. Ce matin j'ai du descendre de vélo et continuer à pied tellement ça chauffait et mon pantalon a des marques de brûlure.



**mobilité en wallonie**  
direction générale des transports

## Du réseau

- **Le 18 mars 2005 : Rencontre annuelle des CeM.** Elle se déroulera au Centre culturel Marcel Hicter (La Marlagne), rue des Marronniers à Wépion  
Infos : Brigitte Ernon  
Tél. : 081 77 31 32  
[bernon@met.wallonie.be](mailto:bernon@met.wallonie.be)

### L'AGENDA

## Hors réseau

### À l'étranger

- **Les 15 et 16 mars 2005 : " Déplacements et urbanisme : quelles marges d'actions possibles ? "**  
**Les 16 et 17 mars 2005 : " Evolution de la mobilité : comment adapter les politiques publiques ? "**  
**Les 22 et 23 mars 2005 : " La tarification au service d'une politique de déplacements "**, à Paris (France)  
Infos : Ponts Formation Edition  
<http://pfe.enpc.fr>
- **Les 21 et 22 avril 2005 : " Mobilité, différenciations et inégalités "**, à Lyon (France)  
Infos :  
[msfs@entpe.fr](mailto:msfs@entpe.fr)  
<http://msfs2005.entpe.fr>
- **Du 31 mai au 3 juin 2005, Velo-city 2005 : " Delivering the vision "**, à Dublin (Irlande)  
Infos :  
Tél. : +351 1 231 28 00, Fax : +351 1 231 28 99  
[info@velo-city2005.com](mailto:info@velo-city2005.com)  
<http://www.velo-city2005.com>

**Visitez l'agenda du site web des CeM pour découvrir d'autres activités : <http://cem.mobilite.wallonie.be>**

**Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, transmettez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.**

**Si vous souhaitez proposer un article, merci de nous l'envoyer pour le premier jour du mois qui précède celui de la publication. Les articles auront un maximum de 3.000 caractères espaces compris (format Word) et devront nous parvenir par mail ou sur disquette par voie postale. Les textes seront idéalement accompagnés d'illustrations (photos, logos, dessins, ...) libres de droit (préciser la source). Les documents numériques ne doivent pas être insérés dans le corps du texte, mais être envoyés séparément en format image.**

**Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le Cemaphore, veuillez transmettre vos coordonnées à Bernadette Gany, coordinatrice du réseau, tél : 081 77 30 99**

**Personnes de contact :**

**Brigitte Ernon, tél : 081 77 31 32,  
Muriel Mandiau, tél : 081 77 31 23  
Fax : 081 77 38 22**

**MET-D311 – Direction des Etudes et de la Programmation  
Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur  
[reseau-cem@met.wallonie.be](mailto:reseau-cem@met.wallonie.be)  
<http://cem.mobilite.wallonie.be>**